

Demande d'intervention dans les frais de déplacement du bénéficiaire qui satisfait aux dispositions de l'arrêté royal du 3 juin 2007 portant exécution de l'article 34, alinéa 1er, 27°, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.

LE TITULAIRE	
Nom :	OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI
Prénom :	
Rue et n°:	
CP et commune :	
N° d'inscription :	
LE PATIENT	
Nom :	
Prénom :	
Je soussigné, docteur	en médecine, déclare que (nom du patient) :
royal du 3 juin 2007 po	donne droit à l'intervention dans les frais de déplacement prévue par l'arrêté rtant exécution de l'article 34, alinéa 1er, 27°, de la loi relative à l'assurance obliga- ndemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.
Cachet du médecin	Date et signature :



MyMutualia Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.

SIÈGE ADMINISTRATIF

Place Verte, 41 4800 Verviers Tél. 087 31 34 45 SIÈGE SOCIAL

Bd Brand Whitlock, 87/93 bte 4 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél. 02/733 97 40

info@mutualia.be www.mutualia.be BE47 3480 0300 8680